



RAPPORT ANNUEL DE 2025

SUR L'AGRÉMENT EN ARCHITECTURE

Conseil canadien de certification en architecture
© 2025. Tous droits réservés.
www.cacb.ca

Introduction

Le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) est heureux de présenter le *Rapport annuel 2025 sur l'agrément en architecture*. Cette publication offre un aperçu complet des programmes d'architecture agréés au Canada, en mettant particulièrement l'accent sur les données des programmes, les tendances relatives à l'inscription des étudiants et les renseignements sur le corps professoral.

Les données incluses dans ce rapport ont été recueillies au cours de l'été 2025 et reflètent les activités et les développements de l'année universitaire 2024-2025. En compilant ces informations, le CCCA promeut la clarté, la transparence et la responsabilité dans le processus d'agrément, tout en offrant une référence accessible au public, aux établissements d'enseignement et aux professionnels concernés. En publiant ce rapport annuel, le CCCA réaffirme son engagement à maintenir les normes les plus élevées dans l'enseignement de l'architecture et à favoriser la concordance avec les priorités nationales et les meilleures pratiques internationales.

Pour l'année universitaire 2024-2025, douze programmes sont agréés au Canada. Tous sont des programmes de maîtrise en architecture (M. Arch.).

Pour faire référence à ce rapport :

CACB-CCCA (2025). *Rapport annuel de 2025 sur l'agrément en architecture*. Conseil canadien de certification en architecture. <https://cacb.ca/fr/donnees-rapports/>

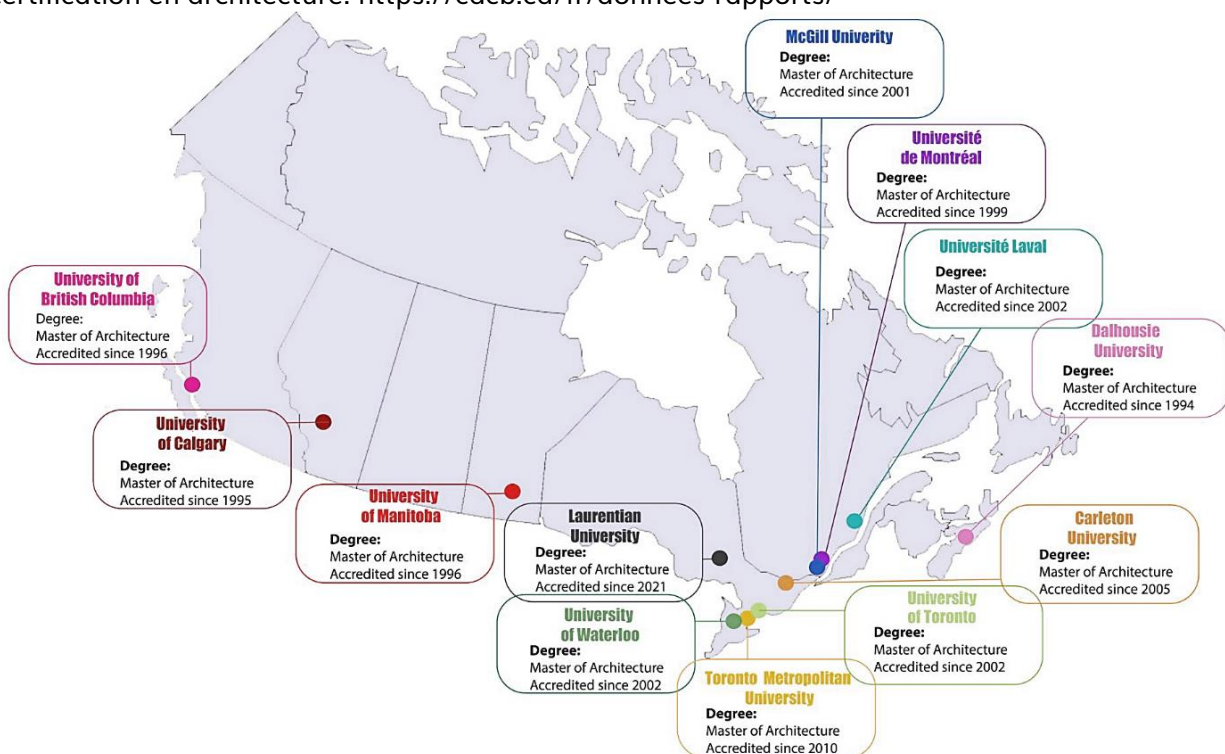


Table des MATIÈRES

Introduction	2
Données sur les étudiants	4
Nombre total d'inscriptions dans les programmes, par grade	5
Inscriptions des étudiants et obtention des diplômes	5
Total des inscriptions dans les programmes selon le genre	6
Total des inscriptions dans les programmes selon le statut des étudiants	7
Données sur le corps professoral	8
Ensemble du personnel universitaire dans les établissements, selon le genre	9
Ensemble du personnel universitaire dans les établissements, selon le diplôme universitaire	10
Ensemble du personnel universitaire dans les établissements selon le statut professionnel au Canada	11
Classement général du corps professoral	12
Statut de l'ensemble du corps professoral	12
Type d'emploi de l'ensemble du corps professoral	12
Ratios étudiants-professeurs	13
Format des cours de l'ensemble des autres enseignants	13

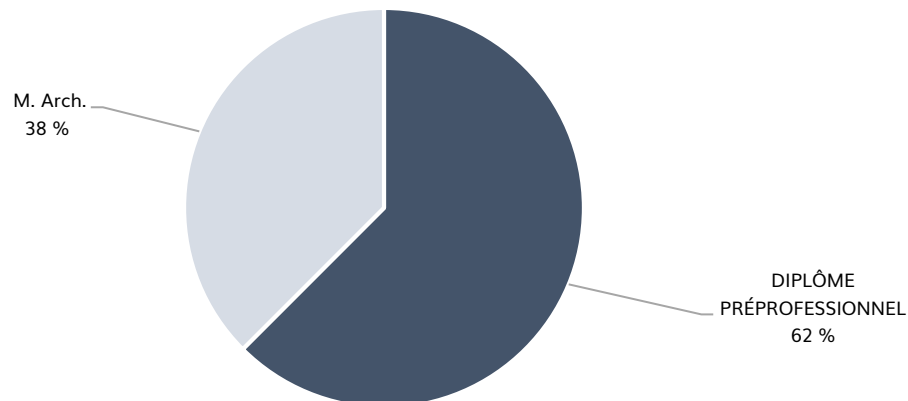
DONNÉES SUR LES ÉTUDIANTS



Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes par diplôme

Au total, 3 709 étudiants sont inscrits dans des programmes de grade en architecture au Canada. Parmi eux, 2 318 étudiants (62,5 %) sont inscrits à des programmes de baccalauréat préprofessionnel et 1 391 étudiants (37,5 %) sont inscrits à des programmes agréés de maîtrise en architecture.

INSCRIPTIONS DANS LES PROGRAMMES PAR DIPLÔME

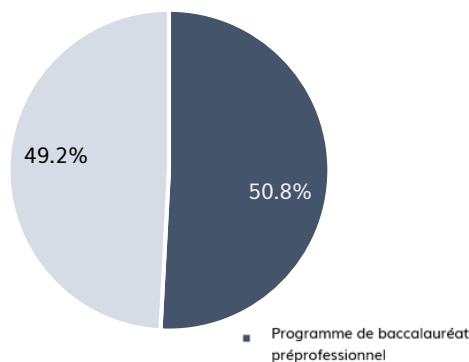


Étudiants inscrits et diplômes obtenus

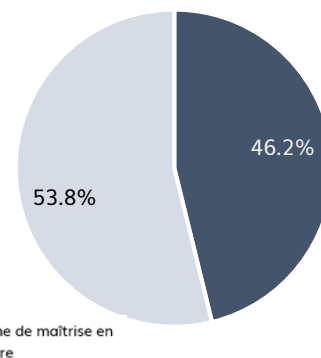
1 304 étudiants étaient inscrits dans des programmes d'études en architecture pour l'année universitaire. De ce nombre, 663 étudiants (50,8 %) étaient inscrits au programme de diplôme préprofessionnel et 641 étudiants (49,2 %) au programme de maîtrise.

Au total, 1 191 étudiants ont obtenu leur diplôme. Parmi eux, 550 étudiants (46,2 %) ont obtenu leur diplôme de baccalauréat préprofessionnel et 641 étudiants (53,8 %) ont obtenu leur diplôme de maîtrise en architecture¹.

INSCRIPTION DANS LES PROGRAMMES



OBTENTION D'UN DIPLÔME

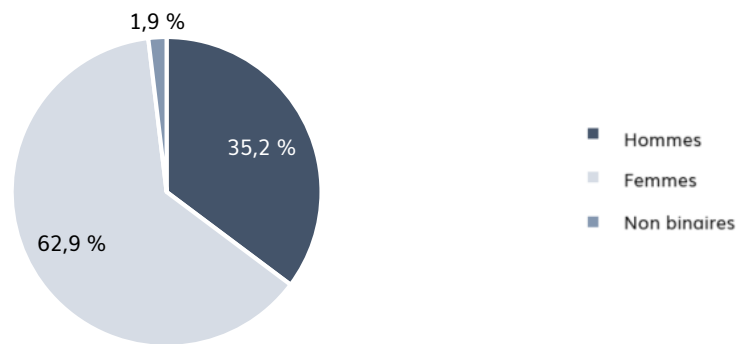


¹ Trois établissements n'offrent pas de programme préprofessionnel, ce qui explique le nombre plus élevé d'étudiants qui ont obtenu un diplôme de maîtrise par rapport à ceux qui ont suivi le parcours préprofessionnel.

Total des étudiants inscrits dans les programmes selon le genre

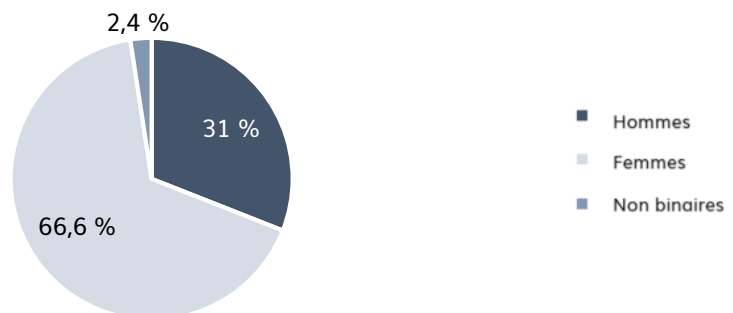
La répartition selon le genre du nombre total d'étudiants inscrits est la suivante : 1302 (35,2 %) hommes, 2324 (62,9 %) femmes et 70 (1,9 %) personnes non binaires².

NOMBRE TOTAL D'ÉTUDIANTS SELON LE GENRE



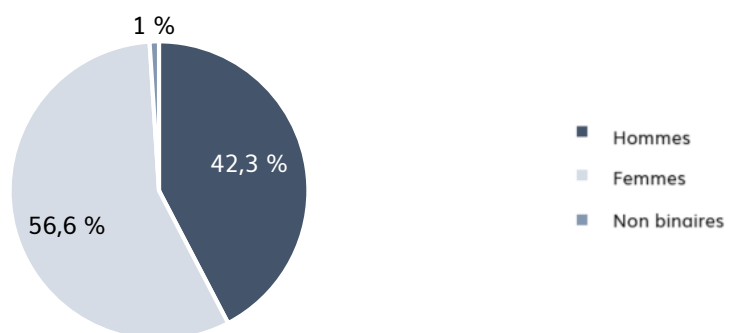
La répartition selon le genre des étudiants inscrits au baccalauréat préprofessionnel est la suivante : 716 (31 %) hommes, 1540 (66,6 %) femmes et 56 (2,4 %) personnes non binaires.

ÉTUDIANTS INSCRITS AU DIPLÔME PRÉPROFESSIONNEL SELON LE GENRE



La répartition selon le genre des étudiants inscrits à la maîtrise en architecture est la suivante : 586 (42,3 %) hommes, 784 (56,6 %) femmes et 14 (1 %) personnes non binaires.

ÉTUDIANTS INSCRITS À LA MAÎTRISE SELON LE GENRE

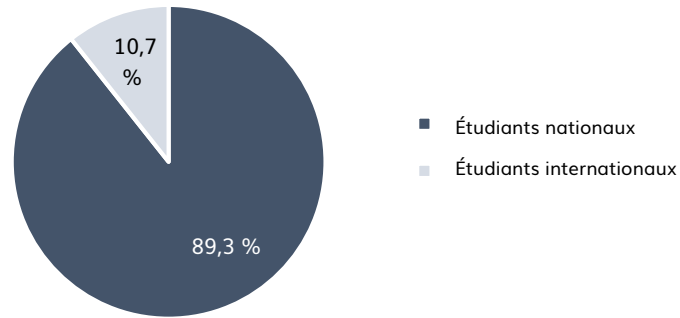


² Le nombre total d'étudiants figurant dans les données relatives au genre ne correspond pas au nombre total d'inscriptions. Ces données sont basées sur les informations fournies par les programmes dans l'Annexe 8. Certains étudiants ont choisi de ne pas divulguer leur genre et ne sont donc pas représentés dans ces chiffres.

Total des étudiants inscrits dans les programmes selon le statut

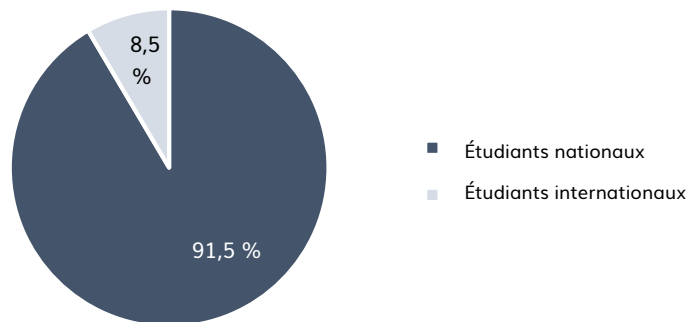
La répartition des étudiants inscrits selon leur statut est la suivante : 3313 (89,3 %) étudiants nationaux et 396 (10,7 %) étudiants internationaux.

TOTAL DES ÉTUDIANTS SELON LE STATUT



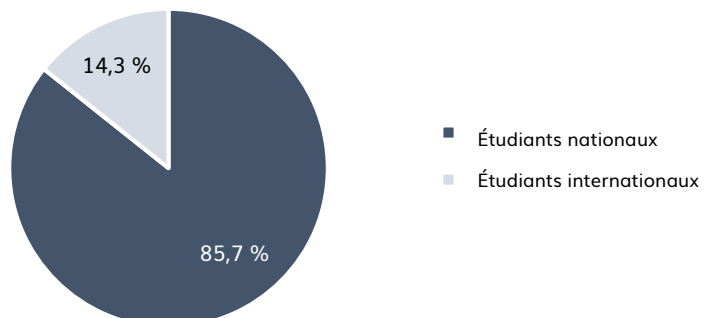
La répartition des étudiants inscrits au baccalauréat préprofessionnel selon leur statut est la suivante : 2121 (91,5 %) étudiants nationaux et 197 (8,5 %) étudiants internationaux.

ÉTUDIANTS INSCRITS AU DIPLÔME PRÉPROFESSIONNEL
SELON LE STATUT



La répartition des étudiants inscrits à la maîtrise en architecture selon leur statut est la suivante : 1192 (85,7 %) étudiants nationaux et 199 (14,3 %) étudiants internationaux.

ÉTUDIANTS INSCRITS À LA MAÎTRISE SELON LE STATUT





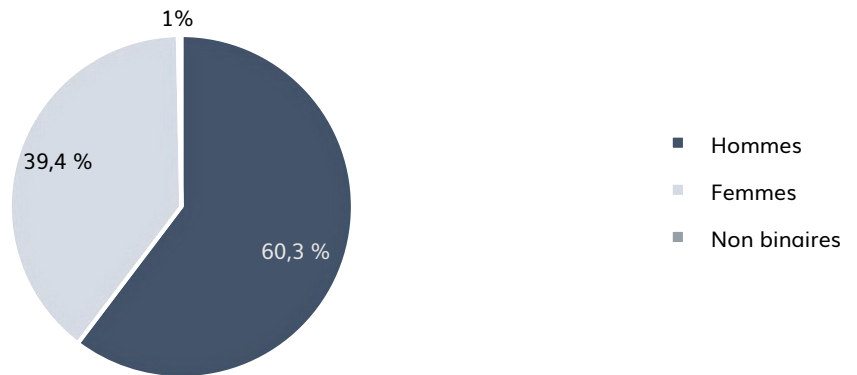
DONNÉES SUR LE CORPS PROFESSORAL



Ensemble du personnel universitaire dans les établissements selon le genre

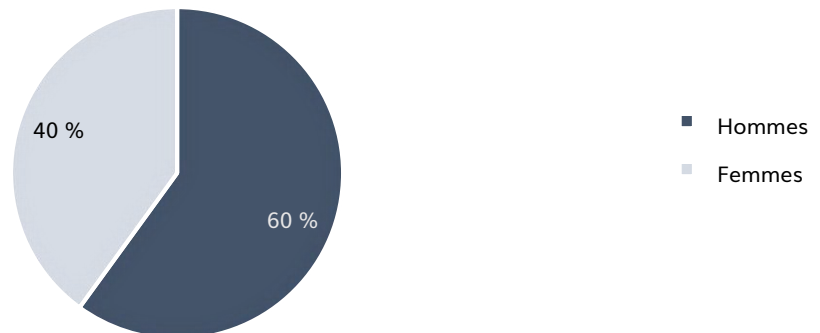
La répartition selon le genre de l'ensemble du personnel universitaire est la suivante : 374 (60,3 %) hommes, 244 (39,4 %) femmes et 2 (0,3 %) personnes non binaires.

TOTAL : SELON LE GENRE



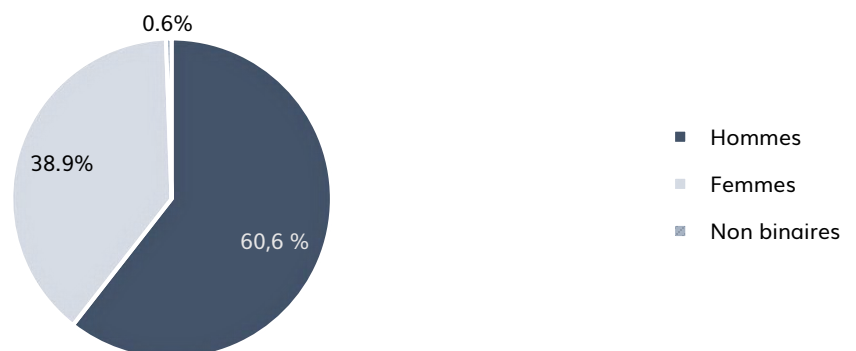
La répartition selon le genre du corps professoral est la suivante : 156 (60 %) hommes et 104 (40 %) femmes.

CORPS PROFESSORAL : SELON LE GENRE



La répartition selon le genre des autres enseignants est la suivante : 218 (60,6 %) hommes, 140 (38,9 %) femmes et 2 (0,6 %) personnes non binaires.

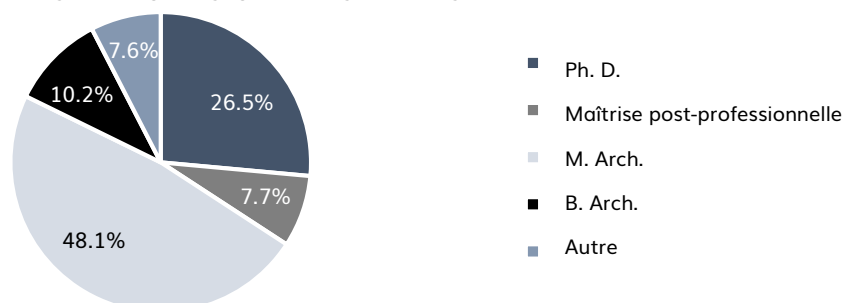
AUTRES ENSEIGNANTS : SELON LE GENRE



Ensemble du personnel universitaire dans les établissements selon le diplôme universitaire

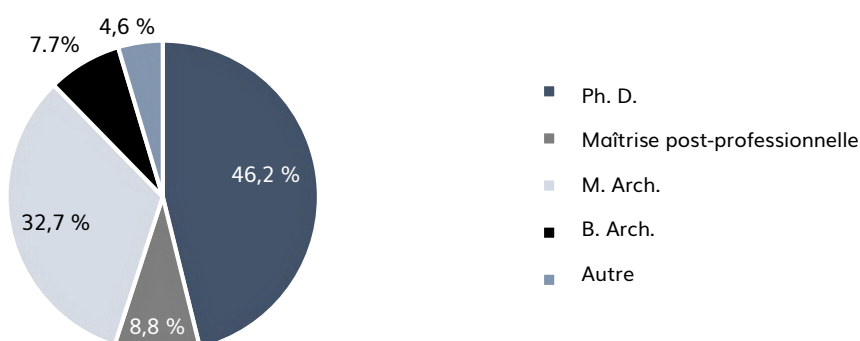
La répartition selon le diplôme universitaire³ de l'ensemble du personnel universitaire est la suivante : 164 (26,5 %) Ph. D., 48 (7,7 %) maîtrise post-professionnelle, 298 (48,1 %) maîtrise en architecture (M. Arch.), 63 (10,2 %) baccalauréat en architecture (B. Arch.) et 47 (7,6 %) autre⁴.

TOTAL: TOTAL DES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES



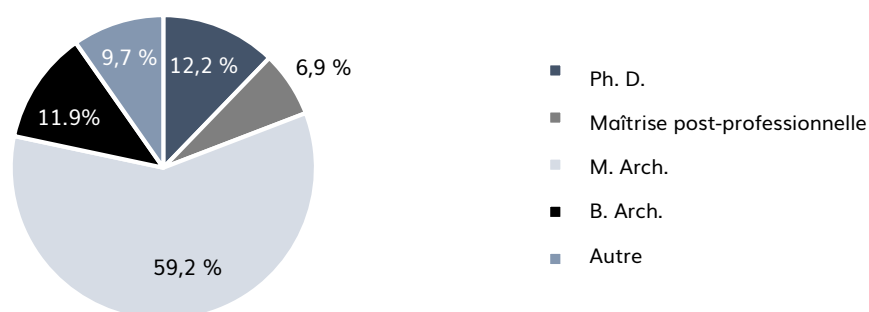
La répartition selon le diplôme universitaire du corps professoral est la suivante : 120 (46,2 %) Ph. D., 23 (8,8 %) maîtrise post-professionnelle, 85 (32,7 %) maîtrise en architecture (M. Arch.), 20 (7,7 %) baccalauréat en architecture (B. Arch.) et 12 (4,6 %) autre.

CORPS PROFESSORAL : TOTAL DES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES



La répartition selon le diplôme universitaire des autres enseignants est la suivante : 44 (12,2 %) Ph. D., 25 (6,9 %) maîtrise post-professionnelle, 213 (59,2 %) maîtrise en architecture (M. Arch.), 43 (11,9 %) baccalauréat en architecture (B. Arch.) et 35 (9,7 %) autre.

AUTRES ENSEIGNANTS : TOTAL DES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES



³ Le diplôme universitaire indiqué correspond au niveau d'études le plus élevé atteint par chaque individu, et non à l'ensemble des diplômes obtenus.

⁴ « Autre diplôme » désigne tout diplôme ne figurant pas dans les catégories ci-dessus, comme une maîtrise dans un autre domaine (par exemple, en ingénierie).

Ensemble du personnel universitaire dans les établissements selon le statut professionnel au Canada

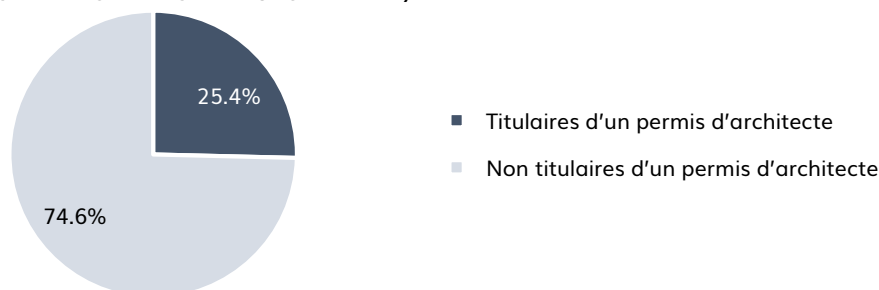
La répartition selon le statut professionnel⁵ de l'ensemble du personnel universitaire est la suivante : 245 (39,5 %) titulaires d'un permis d'architecte au Canada et 375 (60,5 %) non titulaires d'un tel permis.

TOTAL : PROFESSIONNELS (TITULAIRES D'UN PERMIS D'ARCHITECTE AU CANADA)



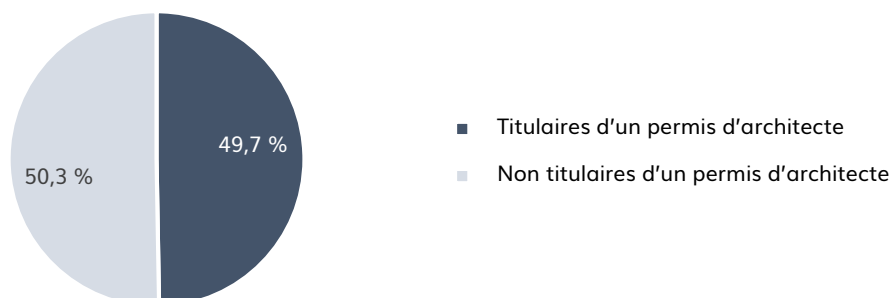
La répartition selon le statut professionnel du corps professoral est la suivante : 66 (25,4 %) titulaires d'un permis d'architecte au Canada et 194 (74,6 %) non titulaires d'un tel permis.

CORPS PROFESSORAL : TOTAL DES PROFESSIONNELS (TITULAIRES D'UN PERMIS D'ARCHITECTE AU CANADA)



La répartition selon le statut professionnel des autres enseignants est la suivante : 179 (49,7 %) titulaires d'un permis d'architecte au Canada et 181 (50,3 %) non titulaires d'un tel permis.

AUTRES ENSEIGNEMENTS : TOTAL DES PROFESSIONNELS (TITULAIRES D'UN PERMIS D'ARCHITECTE AU CANADA)

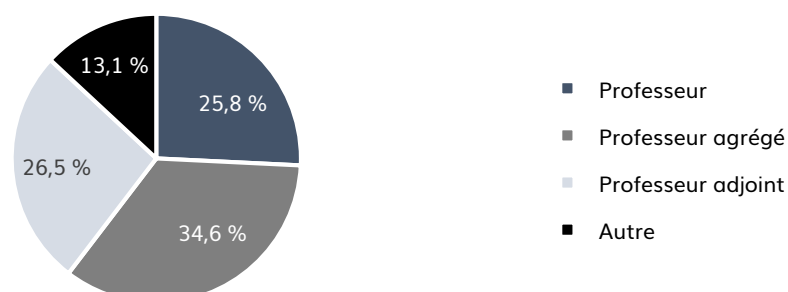


⁵ Dans ce contexte l'expression « titulaire d'un permis d'architecte » désigne uniquement les personnes qui sont inscrites comme architectes au Canada. Certaines personnes peuvent être autorisées à exercer l'architecture dans d'autres pays, mais seuls les membres d'un ordre d'architectes du Canada sont inclus dans ces statistiques.

Classement général du corps professoral

La répartition du corps professoral est la suivante : 67 (25,8 %) professeurs, 90 (34,6 %) professeurs agrégés, 69 (26,5 %) professeurs adjoints et 34 (13,1 %) autres⁶.

CLASSEMENT DU CORPS PROFESSORAL



Statut de l'ensemble du corps professoral

La répartition du corps professoral selon le statut est la suivante : 153 (58,8 %) titulaires, 56 (21,5 %) en voie de titularisation et (19,6 %) non titulaires.

CORPS PROFESSORAL : TOTAL SELON LE STATUT



Type d'emploi de l'ensemble du corps professoral

La répartition des emplois du corps professoral en équivalents temps plein est la suivante 194 (74,6 %) 100 % et 66 (25,4 %) moins de 100 %.

CORPS PROFESSORAL : TOTAL DES EMPLOIS ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN



⁶ Le terme « autre » dans ce contexte désigne principalement les professeurs appartenant à un établissement qui utilise un système distinct de classification des professeurs, différent de la norme utilisée par la majorité.

Ratios étudiants-professeur

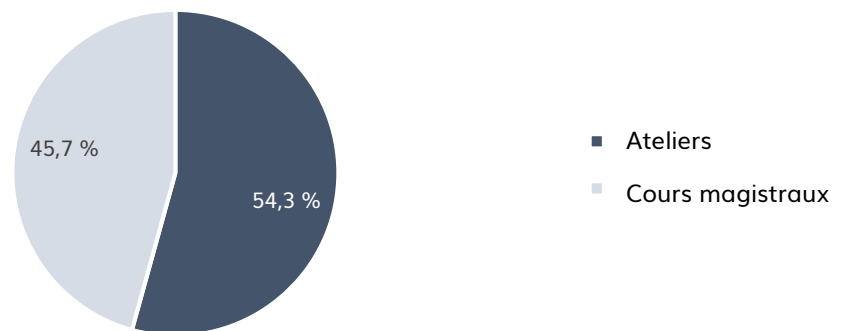
Le ratio moyen étudiants-professeur pour les programmes de grade en architecture pour l'année universitaire était de 13:1. Le ratio le plus bas était de 11:1 et le plus élevé de 15:1, ce qui correspond à la Condition 3.5, Corps professoral et autres ressources en personnel, qui précise que le ratio étudiants-professeur dans les ateliers de design doit être compris entre 12:1 et 15:1, avec un maximum de 15:1.



Format des cours de l'ensemble des autres enseignants

Répartition des formats de cours des autres enseignants : 215 (54,3 %) ateliers et 181 (45,7 %) cours magistraux⁷.

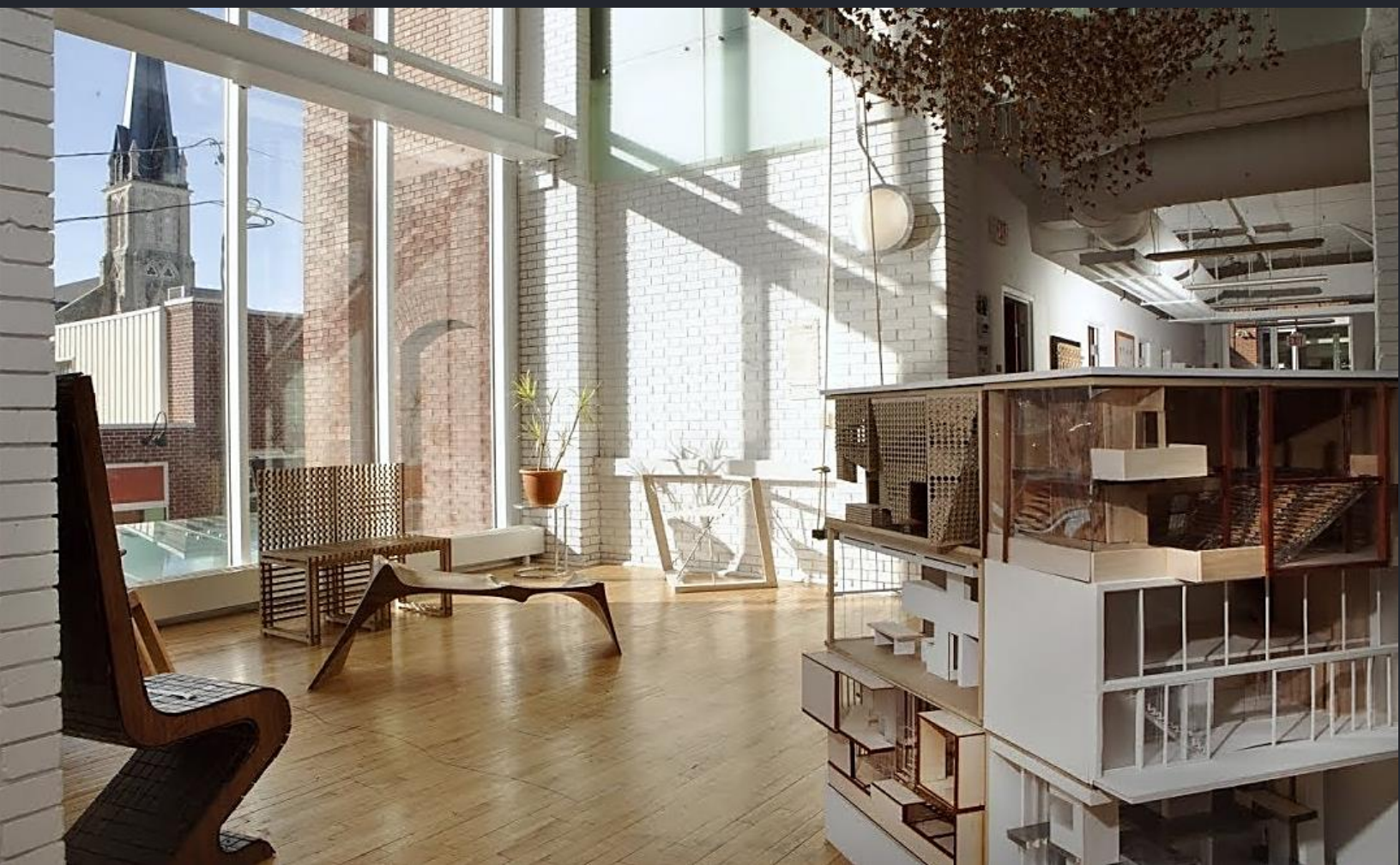
AUTRES ENSEIGNEMENTS : FORMAT DES COURS



⁷ Comme certains enseignants enseignent dans les deux types de cours, les chiffres peuvent se chevaucher et il ne faut pas les considérer comme une distinction binaire.



Conseil canadien de
certification en



Contact

Téléphone
613 241-8399

Site Web et courriel
[https://cacb.ca/
accreditation@cacb.ca](https://cacb.ca/accreditation@cacb.ca)

Adresse
1, rue Nicholas, bureau 710
Ottawa, Ontario K1N 7B7